Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 66 (1883)

Protokoll: Société Géologique Suisse : rapport annuel

Autor: Renevier, E. / Heim, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société Géologique Suisse.

Rapport annuel

du Comité, à l'Assemblée générale de 1883.

Messieurs

L'an passé, réunis le 11 septembre à Linthal, vous fondiez, par l'adoption de nos Statuts fondamentaux, la Société géologique suisse, et vous nommiez votre premier Comité, qui maintenant vient vous présenter son Rapport annuel statutaire.

Pendant cette première année de vie, votre Comité a eu 4 séances, une à Linthal le 12 septembre, deux à Berne les 29 décembre et 9 avril, et une enfin à Zurich le 5 août 1883. Composé de 7 membres disséminés dans 7 cantons différents, et pour la plupart passablement occupés, il ne lui est guère possible de se réunir beaucoup plus souvent, mais il y suppléera en traitant diverses questions par correspondance, comme il l'a déjà fait pendant cet exercice.

Un des premiers soins du Comité a été de réunir en une petite brochure tout ce qui concerne la fondation de notre Société: décisions prises à Linthal, statuts adoptés, constitution du Comité, et liste des membres. Cette brochure a été expédiée à tous les sociétaires, et en outre à une trentaine de Sociétés, d'Instituts géologiques et de savants étrangers, à titre de notification de notre existence. Il nous en reste un certain nombre pour remettre aux nouveaux adhérents.

Le nombre de nos membres actifs se montait alors à 66. Nous en avons perdu *un* par la mort: M. *E. Benoit* de St-Claude, un aimable confrère du Jura français, qui

s'était beaucoup occupé de la géologie de cette région limitrophe, et qui était chargé par l'administration de la *Carte géologique détaillée de la France* de l'exploration du Département de l'Ain.

En revanche nous avons reçu pendant l'année 10 nouvelles adhésions, celles de MM.:

Fischer-Siegwart, pharmacien à Zofingen (Argovie),
Ls. Charles, architecte à Payerne (Vaud),
H. Jaccottet, ingénieur civil à Payerne,
H. Wuillemoz, intendant du matériel de guerre à Payerne,
H. Golliez, instituteur au Collège industr. de Ste-Croix, (Vaud),
Ed. Bartholmess, à Montreux (Vaud),
Dr. Hyp. Haas, prof.-agrégé à l'Université de Kiel (Holstein),
G. Ischer, pasteur à Mett près Bienne (Berne),
Fr. Oppliger de l'Institut Breidenstein à Grenchen (Soleure),
L. Tetmajer, prof. au Polytechnicum, à Fluntern (Zurich).

Cela porte à 75 le nombre actuel des membres actifs de la Société géologique suisse. De ce total 36 représentent la Suisse romande, 26 la Suisse allemande, et 13 sont des amis étrangers. Si nous mentionnons cette proportion, c'est pour stimuler l'émulation de nos compatriotes de race germanique, parmi lesquels se trouvent encore plusieurs géologues connus, et d'autres peut-être ignorés, qui devraient semble-t-il se rattacher à nous.

Dans votre Assemblée de Linthal vous aviez décidé d'offrir l'honorariat à nos trois vétérans de la géologie suisse: MM. *B. Studer*, *P. Merian* et *Oswald Heer*. Tous trois ont accepté en termes fort aimables cet hommage que vous leur rendiez. Le premier toutefois a décliné la

présidence d'honneur que vous lui aviez en outre attribuée, préférant rester sur le même pied que ses deux collègues.

Depuis lors, hélas! nous avons eu la douleur de perdre l'un de ces trois vétérans, le prof. *P. Merian*, mort le 8 février de cette année à l'âge de 87 ans. Votre président a adressé une lettre de condoléance à sa famille, de votre part.

Vous aviez décidé, MM., de ne pas créer pour le moment de publication spéciale pour nous servir d'organe, mais de continuer notre coopération aux diverses publications scientifiques, qui existent en Suisse. — Le Comité s'est préoccupé des moyens à employer pour tenir chaque membre de la Société au courant des progrès de la géologie, et spécialement des travaux suisses, sans sortir néanmoins des limites que vous lui aviez tracées par votre décision susmentionnée. Trois mesures lui ont paru propres à atteindre ce but :

1° Le Comité s'est entendu avec la rédaction de deux publications périodiques suisses, l'une en langue française, l'autre en allemand, pour nous servir d'organes de publicité. Par ce moyen, les *Archives des Sciences* de Genève, qui paraissent par numéros mensuels, seront notre organe français, tandis que la *Vierteljahrsschrift* de la Société des sciences naturelles de Zurich sera notre organe allemand. Le Comité leur adresse ses communications, et en obtient des tirages à part, en nombre suffisant pour distribution à tous nos membres. C'est ainsi que vous avez reçu, MM., il y a peu de temps un tirage à part, extrait du N° de Mai des Archives, lequel rendait compte des travaux du Comité dans ses premières séances, et spécialement de ses propositions relatives à l'*unification géologique*.

2° Depuis plusieurs années notre confrère M. E. Favre publie dans les Archives, sous le titre de *Revue géologique*

suisse, un compte rendu annuel de tous les travaux de notre ressort, relatifs à la Suisse et aux régions limitrophes. Nous avons obtenu de M. E. Favre l'autorisation de faire un tirage à part de cette Revue pour en envoyer un exemplaire à chacun de nos membres. Nous pensons que vous approuverez, MM., cette distribution, qui vous aura fait plaisir à tous. Plusieurs sans doute recevaient déjà ce travail de l'auteur, mais, par ce nouvel arrangement, tous les membres de la Société auront droit à cette Revue annuelle, qui les tiendra bien mieux au courant que nous n'eussions pu le faire dans un bref rapport.

3° Enfin le Comité a pensé que, maintenant que chaque membre aura en main la liste avec adresses de tous ses co-sociétaires, ceux qui publient des travaux géologiques se feraient un plaisir, dans la mesure du possible, d'en adresser un exemplaire à chacun de leurs confrères. Ainsi s'établiraient entre nous des liens toujours plus fréquents, qui contribueraient au but que poursuit notre Société. Toutefois ce n'est pas seulement une question de bonne volonté personnelle, mais surtout de possibilité, dont chacun doit rester seul juge pour ce qui le concerne, et au sujet de laquelle le Comité ne peut prendre aucun engagement.

A l'occasion des divers envois susmentionnés, le Comité a trouvé convenable de faire, en 2 exemplaires, un *sceau* soit *timbre sec*, qui sera appliqué sur tous les envois du Comité. Nous avons adopté pour cela la Croix fédérale, traversée par les 2 marteaux croisés des mineurs *(Hammer und Schlägel)* et surmontée de la devise des Congrès géologiques internationaux *Mente et Malleo*, en ajoutant dessous notre abbréviation *Geol. Helv.* Ce même dessin pourra être utilisé lorsque nous voudrons faire notre insigne définitif, sous forme de bouton-médaille, ou autrement.

Nous sommes sans nouvelles récentes de l'avancement des travaux de la Carte géologique internationale. Le Comité a pris des mesûres pour le tracé géologique de notre région, lorsque la Carte topographique nous sera fournie, mais nous n'avons pas encore obtenu celle-ci. D'autre part notre pays s'est fortement intéressé à cette entreprise, puisque nous avons pu fournir 33 souscriptions au lieu de 17 qui nous étaient demandées, c'est-à-dire environ le double du chiffre requis. Dans ce nombre il y a 11 souscripteurs individuels, 3 sociétés, et 19 administrations diverses, fédérales, cantonales et communales.

Le Comité d'organisation du Congrès de Bologne nous ayant fait hommage du beau volume rendant compte de ce Congrès, nous avons pensé que le meilleur usage à en faire était de l'offrir à la Bibliothèque de la Société, helvétique des Sciences naturelles; si vous approuvez, MM., cet emploi, nous agirons de même dans de semblables occasions.

L'art. 8 de nos Statuts nous appelle à vous renseigner chaque année sur l'état de la géologie suisse et des travaux internationaux. Il nous paraît que, pour cette fois au moins, il y est suffisamment pourvu: primo par la Revue géologique Suisse pour 1882, que vous avez reçue; ensuite par la brochure sur l'unification géologique, que nous vous avons récemment adressée; enfin par le Rapport sur l'avancement de la Carte géologique Suisse, présenté à la Société helvétique par M. le prof. B. Studer. Nous ne saurions qu'ajouter à ces trois sources d'informations.

Enfin le Comité s'est occupé de notre course géologique d'été, dont vous avez reçu le programme avec celui de nos réunions annuelles. Cette excursion sur la route de l'Axen et aux Windgälle nous promet des observations très intéressantes, qui vous seront signalées

dans le cours de notre séance actuelle. M. le prof. Heim, qui nous servira de guide, a préparé des coupes et un croquis, coloriés géologiquement, à distribuer à tous les participants. Nous espérons que vous y viendrez nombreux.

Il nous reste, MM., à vous entretenir, aussi brièvement que possible, de questions financières.

Monsieur *Hermann Goll*, que le Comité avait choisi pour Caissier, conformément à l'article 5 des Statuts, ayant fait connaître son désir d'être déchargé de ses fonctions, le Comité les a confiées à l'un de ses membres, M. le prof. *Mühlberg* d'Aarau. Toutefois, la perception des contributions était déjà faite en grande partie, de sorte que notre nouveau Caissier n'entrera en fonctions qu'après l'adoption des comptes. Il a paru au Bureau que nous devions faire partir notre année comptable de l'assemblée générale annuelle. Pour simplifier, c'est votre Président qui a rempli l'intérim, et achevé l'année comptable de M. Goll, de façon à transmettre à M. Mühlberg une situation parfaitement claire et vérifiée par nos contrôleurs.

L'assemblée de Linthal avait appelé aux fonctions de contrôleurs MM. *A. Baltzer* de Zurich et *H. Goll* de Lausanne. Mais ce dernier étant devenu Caissier ne pouvait se contrôler lui-même, et avait dû être remplacé par M. *Ed. Greppin* à *Huningue* qui avait obtenu le plus de voix après les élus. A son tour M. Baltzer, se trouvant absent pour cause de santé, a demandé à être déchargé et le Comité a dû lui donner un suppléant dans la personne de M. le prof. *Henry Dürr* de Lausanne. Nous vous demandons, MM., de bien vouloir ratifier ces choix qui, régulièrement, doivent partir de l'Assemblée et non du Comité.

Voici maintenant le résumé général de nos recettes.

Trois de nos membres ayant adhéré tout récemment

n'ont pas encore payé leurs contributions. Des 72 membres actifs qui les ont acquittées, la moitié sont membres de la Société helvétique des Sciences naturelles et à ce titre, selon l'article 4 *b.* des Statuts n'avaient point de droits d'entrée à payer. Quant aux cotisations annuelles, le Comité avait décidé de les réclamer par remboursement postal dès le commencement de 1883. C'est ce qui s'est fait par l'envoi de cartes récépissés, comme cela a lieu pour la plupart de nos sociétés; mais ce mode de paiement, très commode et économique en Suisse, devient onéreux et compliqué pour les membres habitant hors de nos frontières; c'est pourquoi nous prierons dorénavant tous nos amis du dehors de bien vouloir faire parvenir annuellement au Caissier leur petite cotisation de 5 francs.

Nos recettes se composent ainsi de:

36 entrées à 5 francs	fr. 180. —
72 cotisations de l'année	» 360. —
Solde du Congrès des Feldgeologen .	» 12. 20
Total . .	fr. 552. 20
Les dépenses se montent à	» 236 30
laissant un solde en caisse de . . .	fr. 315. 90

Ces dépenses se composent des frais d'impression et d'expédition des circulaires relatives à la fondation de la Société, et des diverses brochures envoyées aux membres, ainsi que de quelques dépenses d'administration: Cartes de rembours, timbre-sec, régistres et ports.

Il y aurait encore une autre catégorie de dépenses, qui nous paraît s'imposer, mais nous n'avons pas voulu la porter en compte avant que l'assemblée générale en ait voté le principe. Il s'agit des frais de transport qu'ont à faire la plupart des membres du Comité pour se rendre à leurs séances. Il nous paraît de toute justice

que ces frais leur soient remboursés et nous vous proposons de voter la chose en principe.

Pour les exercices subséquents nos recettes se réduiront à peu près aux cotisations annuelles, mais aussi nous n'aurons plus à supporter les frais de fondation de la Société. En revanche nous devons prévoir pour 1884, conformément à l'art. 7 des Statuts, les frais de délégation au Congrès international de Berlin. Nous pensons que dans l'état actuel de nos finances nous pourrons facilement y pourvoir.

Nous terminerons, MM., notre rapport, en vous présentant les propositions suivantes:

1° Confirmer MM. Greppin et Dürr comme contrôleurs des comptes pour l'exercice écoulé, et entendre leur Rapport de vérification.

2° Approuver la gestion du Comité pour l'exercice 1882—1883.

3° Décider que les membres du Comité seront défrayés de leurs frais de transport, pour assister aux séances du Comité qui ne coïncident pas avec nos assemblées générales.

4° Statuer sur l'emploi des ouvrages qui seront donnés à la Société géologique. Le Comité propose de les remettre à la bibliothèque de la Société helvétique, timbrés de notre sceau.

5° Nommer deux contrôleurs et un suppléant pour l'exercice 1883—1884.

Pour le Comité,

Le président: **E. Renevier**, prof.

Le présent Rapport a été adopté par le Comité, dans la séance du 6 Août 1883, au Polytechnicum à Zurich.

Le président: **E. Renevier,** prof.
Le secrétaire: **Albert Heim,** prof.

Generalversammlung der Schweizerischen geologischen Gesellschaft.

Die Generalversammlung der Schweizerischen geologischen Gesellschaft fand den 8. August Vormittags 8—9 Uhr im Geologieauditorium des Polytechnikums statt Wir theilen aus derselben folgende Beschlüsse hier mit:

Die Rechnung wurde genehmigt, und für das folgende Jahr zu Rechnungsrevisoren die Herren H. Dürr und Greppin, zum Stellvertreter A. Baltzer, gewählt.

Den Vorstandsmitgliedern werden die Fahrspesen für diejenigen Vorstandssitzungen aus der Kasse vergütet, welche nicht mit Generalversammlungen zusammenfallen.

Die Bücher, welche unserer Gesellschaft eingehen, werden unter der Bedingung der Bibliothek der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft in Bern einverleibt, dass alle in der Schweiz wohnenden Mitglieder der schweizerischen geologischen Gesellschaft dieselben benützen dürfen.

Die Gesellschaft schlägt der geologischen Section der Schweizerischen naturforschenden Gesellschaft vor, Herrn Prof. *Suess* zum Präsidenten zu ernennen.

Daran schliesst sich der wissenschaftliche Theil der Verhandlungen als offene geologisch-mineralogische Sektion der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft an.

Der Actuar:
Albert Heim.